

**TOURNOI NATIONAL B
DE TENNIS DE TABLE DE SUCY EN BRIE
Homologué FFTT sous le N° **XXXXX**-B**

**SAMEDI 30 SEPTEMBRE ET
DIMANCHE 01 OCTOBRE 2023**

Avec l'aide du CONSEIL DEPARTEMENTAL DU VAL DE MARNE et de l'O.M.S. de SUCY, l'E.S. SUCY organise un tournoi homologué national B de TENNIS DE TABLE ouvert aux joueurs et joueuses Jeunes et Adultes licenciés traditionnels FFTT doté de 1951 Euros.

Ce tournoi se déroulera sur 24 tables au :
GYMNASE DU FORT, 33 Avenue du Fort
94370 - SUCY-EN-BRIE -

- REGLEMENT DU TOURNOI -

ARTICLE 1 : TABLEAUX

Samedi 30 SEPTEMBRE 2023

TABLEAU A: 9h00 : NC à 899 points Messieurs et Dames (Pointage 8h00 – Fin de pointage 8h30)
TABLEAU B: 10h30 : NC à 1299 points Messieurs et Dames (Pointage 9h30 – Fin de pointage 10h00)
TABLEAU C: 12h00 : NC à 1099 points Messieurs et Dames (Pointage 11h00 – Fin de pointage 11h30)
TABLEAU D: 14h00 : NC à 1499 points Messieurs et Dames (Pointage 13h00 – Fin de pointage 13h30)

Dimanche 01 OCTOBRE 2023

TABLEAU E: 9h00 : NC à 999 points Messieurs et Dames (Pointage 8h00 – Fin de pointage 8h30)
TABLEAU F: 10h30 : NC à 1699 points Messieurs et Dames (Pointage 9h30 – Fin de pointage 10h00)
TABLEAU G: 11h30 : Open féminin (Pointage 10h30 – Fin de pointage 11h00)
TABLEAU H: 14h00 : NC à 1399 points Messieurs et Dames (Pointage 13h00 – Fin de pointage 13h30)
TABLEAU I: 16h00 : Toutes séries Messieurs et Dames (Pointage 15h00 – Fin de pointage 15h30)

- Nombre maximum de joueurs autorisés par tableau : 72
- Les balles utilisées seront de couleur blanche, en plastique, homologuées ITTF (***) et fournies par le club.

ARTICLE 2 : COMITE D'ORGANISATION

Juges- Arbitres: Madame Odile DURIEZ (JA3) et Monsieur Franck LENERAND pour le SPID
Organisateur: La section de TENNIS DE TABLE de l'E.S. SUCY (Président : Monsieur Christophe LE METAYER)

ARTICLE 3 : ENGAGEMENTS

Les inscriptions devront se faire avant le VENDREDI 29 SEPTEMBRE 2023, 20 heures :

- Par internet (à partir de début septembre) : <http://ess-tt.asso-web.com>
- Ou par mail (dès maintenant) : patrice.saint-martin94@orange.fr & christophe.le-metayer@orange.fr

Des inscriptions complémentaires pourront être prises le jour du tournoi jusqu'à ½ heure avant le début prévu de chaque tableau et dans la limite des places disponibles.

Les joueurs pourront s'inscrire dans 3 tableaux mais ne pourront participer au 3^{ème} tableau que s'ils sont éliminés d'au moins un des 2 autres tableaux.

ARTICLE 4 : DROITS D'ENGAGEMENTS

1 TABLEAU : 9 €
2 TABLEAUX : 16 €
3^{ème} TABLEAU : 7 €
Tableau féminin : 5 €

Toute inscription prise sur place sera majorée de 1.50€

ARTICLE 5

Tous les tableaux seront disputés par poules de 3 (ou 4 si nécessaire), avec qualification des deux premiers de chaque poule qui seront ensuite placés, par tirage au sort, dans un tableau à élimination directe.

Toutes les parties se disputent au meilleur des 5 manches de 11 points.

ARTICLE 6 : OUVERTURE DE LA SALLE

La salle sera ouverte dès 7h30 le samedi et le dimanche

Le tournoi se déroulera sans interruption aux heures des repas.

Une buvette avec boissons, sandwiches et confiseries sera à la disposition des joueurs et du public.

Les finales se disputeront :

- TABLEAUX A et B : vers 21h00 le samedi
- TABLEAUX C et D : vers 22h30 le samedi
- TABLEAUX E et F : vers 21h00 le dimanche
- TABLEAU G : vers 20h00 le dimanche
- TABLEAUX H et I : vers 22h30 le dimanche

ARTICLE 7

Les règles de jeu F.F.T.T. seront appliquées :

- Une tenue sportive réglementaire sera exigée.
- Seuls pourront prendre part au tournoi les joueurs ou joueuses dont les licences seront validées (23/24) ou en mesure de prouver leur licenciation pour la saison 2023/2024.
- Les poussins et poussines ne peuvent pas participer au tournoi.
- Le forfait d'un joueur sera prononcé 10 minutes après l'appel de son nom. Dans un tableau, chaque perdant devra arbitrer la partie suivante.
- En cas de forfait non excusé ou d'absence non excusée, la Commission sportive fédérale appliquera l'article IV.202 des Règlements administratifs sur votre première partie non jouée et vous perdrez les points classement que vous auriez dû perdre si vous aviez participé et perdu cette partie.

ARTICLE 8 - RECOMPENSES

Les 8 premiers de chaque tableau seront récompensés (voir tableau).

SAMEDI 30 SEPTEMBRE 2023	1er	2ème	1/2 finales	1/4 finales
TABLEAU A	40 €	20 €	12 €	9 €
TABLEAU B	60 €	30 €	15 €	9 €
TABLEAU C	50 €	25 €	12 €	9 €
TABLEAU D	70 €	35 €	15 €	9 €

DIMANCHE 01 OCTOBRE 2023	1er	2ème	1/2 finales	1/4 finales
TABLEAU E	50 €	25 €	15 €	9 €
TABLEAU F	140 €	70 €	35 €	15 €
TABLEAU G	60 €	30 €	15 €	5 €
TABLEAU H	100 €	50 €	25 €	12 €
TABLEAU I	200 €	100 €	50 €	25 €

ATTENTION:

- **MONTANT TOTAL DES RECOMPENSES = 1951 Euros** sur 9 tableaux.
- *Plus de 75% d'inscrits : 100% des récompenses. Moins de 75% d'inscrits : 50% des récompenses*

ARTICLE 9 :

Les organisateurs déclinent toute responsabilité pour tout accident ou vol pouvant survenir pendant la durée du Tournoi.

ARTICLE 10 : Les tirages au sort auront lieu un ¼ d'heure avant le début des tableaux, sur le lieu de la compétition.

ARTICLE 11 : L'organisation se réserve le droit d'annuler un tableau si le nombre d'inscrits est insuffisant.

ARTICLE 12 : Toute inscription implique l'acceptation du présent règlement.